



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
C.N.S. VOLLEY-BALL

03/10/11

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,
Madame, Monsieur, le responsable départementale UFOLEP,
Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier en ce début de saison sportive pour vous présenter brièvement nos actions et pour pouvoir y participer.

La Commission Nationale Sportive est la structure habilitée par le comité directeur national de l'UFOLEP pour gérer les questions relatives à l'activité au plan national.

Elle organise chaque année des compétitions nationales pour les adultes et les jeunes, ces coupes ont pour but, de pouvoir faire participer à un plus grand nombre une compétition d'envergure nationale, et de participer pendant les phases finales à la grande fête de l'Ufolep volley-ball, et peut-être de rejoindre les plus grande ville mais aussi les petits village ruraux dans le palmarès !! (Voir le palmarès sur le site). Elles sont séparées en 2 niveaux, l'honneur pour les équipes ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP, et l'excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et aux équipes ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique), pour permettre de participer à une compétition de son niveau.

Pour ce début de saison 2011-2012, la CNS VB organise 4 compétitions adultes, vous recevrez plus tard dans la saison les modalités d'inscription pour les compétitions mixtes et jeunes.

I - LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES EN SALLE :

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin
Coupe Auguste HERNOUT**

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Masculin
Coupe Jean PIERME**

**Coupes nationales UFOLEP Excellence Féminine
Coupe Jean-Claude CASTELAIN**

**Coupes nationales UFOLEP Excellence Masculine
Coupe Gaston DUBURCQ**

Pour les 4 coupes 6x6 afin que le maximum d'associations pratiquant le volley-ball à l'UFOLEP participent à ces compétitions, elles seront organisés en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier)
- une phase éliminatoire (de janvier à avril)

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org

05/10/2011



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
C.N.S. VOLLEY-BALL

La première phase se déroulera sous forme de poules interrégionales (3 zones géographiques définies ci-après, ou 2 selon le nombre d'équipes engagées). Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour. Les autres participeront à une coupe interrégionale pendant la même période, si cela est possible sur leur zone.

II – LES DATES

Phase qualificative : **13/11/11 - 27/11/11 - 11/12/11**

Phase éliminatoire : **15/01/12 - 05/02/12 - 11/03/12 - 25/03/12** (option des 01/04 matches de qualifications suivant la zone)

Phase finale : **27 et 28 mai 2012 (MILLY LA FORET 91)**

III – ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les feuilles d'engagements (feuilles d'engagements, attestation sur l'honneur et composition des équipes), visées par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone avant le **25 octobre 2011** pour les coupes adultes 6x6.

Le montant des droits d'inscription, est de **55 euros** pour les coupes adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de l'UFOLEP.

IV – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre Zone :

ZONE NORD (avant le 18/10): Alsace; Lorraine; Champagne-Ardenne; Nord-Pas-de-Calais; Picardie.

Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves – 36 rue Charles Desquilbet**

59440 DOMPIERRE SUR HELPE

0327612950/0327394161/0631860106

jean-yveslamarque@orange.fr

ZONE CENTRE : Bretagne; Bourgogne; Centre; Ile de France; Limousin; Normandie; Pays de Loire; Poitou-Charentes.

ZONE SUD : Aquitaine; Auvergne; Corse; Franche Conté; Languedoc-Roussillon; Midi-Pyrénées ;

Provence-Alpes-Côte d'Azur; Rhône-Alpes.

Responsable : **JULIEN François – 8 rue de la source**

91340 OLLAINVILLE

0660430075

cns@ufolep-volley.org

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org



TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**
C.N.S. VOLLEY-BALL

Pour tous renseignements complémentaires vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP :

www.ufolep-volley.org

ou vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante :

cns@ufolep-volley.org

Pour la délégation Ufolep de votre département :

Voir les coordonnées sur le site de l'UFOLEP nationale

www.ufolep.org

Veillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives.

Les membres de la CNSVB UFOLEP

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
C.N.S. VOLLEY-BALL

FEUILLE D'ENGAGEMENT

à remplir en 1 exemplaire par équipe et à adresser à votre délégué départemental ufolep avant le 25 octobre (18/10 pour la zone nord) qui l'expédiera visé au responsable de zone.

COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe :

Comité Départemental :

Titre de l'association :

N° d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscule) :

Adresse :

N° de téléphone dom. : Travail : Portable :

Email:

Adresse de la salle :

Joindre dès l'inscription : Pour la coupe Coupe Auguste HERNOUT et coupe Jean PIERME une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball au responsable de leur zone.

Les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) devront en fournir la liste au moyen de l'imprimé joint au dossier d'engagement pour participer.

Pour tous la composition de l'équipe au jour de l'inscription.

Je soussigné,, Président de l'association

..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 55€ par chèque libellé au nom de UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

(Signature)

A

, le
(Cachet du club)

(Cachet du Comité Départementale) Transmis au responsable de zone le

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
C.N.S. VOLLEY-BALL

**COUPES NATIONALES DE VOLLEY-BALL
 ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR
 PIERME, HERNOUT
 ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné,

Président de l'association

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

COUPE PIERME ou HERNOUT

- que tous les joueurs (ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou HERNOUT (entourer la coupe concernée) sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à

Le

Signature

**COUPES NATIONALES DE VOLLEY-BALL
 ENGAGEMENT EN COUPE EXCELLENCE DUBURCQ OU CASTELAIN
 EXCELLENCE MASCULIN OU FEMININ**

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP. Aucun joueur ne pourra être rajouté à la liste après l'inscription.

ASSOCIATION

UFOLEP.....

Nom :	Prénom :	Club FFVB :	Niveau FFVB (.....R2, R1, N3)

Je, soussigné,

Président de l'association

Certifie sur l'honneur que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à

Le

Signature

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
C.N.S. VOLLEY-BALL

REGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS NATIONAUX SPECIFIQUES POUR LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES DE VOLLEY-BALL UFOLEP 2011-2012

La Commission Nationale Sportive de Volley-Ball organise :

1. Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin
Coupe Auguste HERNOUT
2. Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Féminine
Coupe Jean-Claude CASTELAIN
3. Coupe Nationale UFOLEP HONNEUR Masculin
Coupe Jean PIERME
4. Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Masculine
Coupe Gaston DUBURCQ

Les compétitions sont ouvertes aux licenciés (es) adultes UFOLEP
et aux autres catégories sous certaines conditions (voir règlement médical UFOLEP)

Pour toutes les coupes :

- les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB.
- Les joueurs ou joueuses devront être licencié 8 jours avant leur premier match et avant le 01 janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales.
- Tout joueur(se) pour participer à un match devra figurer sur la fiche de composition de l'équipe fourni avec l'inscription et ne pourra pas jouer dans une autre équipe. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste, le responsable de l'équipe devra faire une demande 48h avant le match à la cns volley-ball (sur son email cns@ufolep-volley.org) qui lui enverra une confirmation de validation du joueur.
- Tout joueur(se) pourra intégrer une autre équipe dans son association (de même niveau, honneur ou excellence) seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition, si il respecte les conditions de participation et après validation auprès du responsable de la zone.
- L'horaire de début des matchs prévu par CNSVB est fixé le dimanche entre 13h et 15h (sauf accord entre les 2 équipes).

La commission nationale sportive de Volley-Ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.

Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin (Coupe Auguste HERNOUT et Coupe Jean PIERME)

Ouvertes aux équipes d'associations et aux ententes entre 2 associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP.**

Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses, appartenant à plusieurs associations UFOLEP, titulaires de la **seule licence UFOLEP.** Cette équipe sera la seule équipe engagée dans le département.

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

C.N.S. VOLLEY-BALL

3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-ball, ainsi qu'une fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront être effectués auprès de la FFVB.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

Poules régionales composées par le responsable de zone.

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

Formule coupe.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.

1.3 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

4 équipes qualifiées (par coupe) représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées.

La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

nationales UFOLEP Excellence Féminine et Excellence Masculine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ)

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et par obligation aux demi-finalistes des coupes honneur et excellence, féminine et masculine, de la saison précédente.

Ouvertes:

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat au dessus de nationale 3.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
 - Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours (minimum la moitié des matchs).
 - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat au dessus de nationale 3.
 - Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription en début de saison.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

Poules composées par la CNS (pouvant être nationales)

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNSVB.

1.3 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

4 ou 2 équipes qualifiées (par coupe) selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

La Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

www.ufolep-volley.org / cns@ufolep-volley.org